Saint-Césaire
Ville en mouvement

# AVIS PUBLIC

# DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 10 novembre 2026, à compter de 19 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

***Demande de dérogation mineure nº DM-05-2026 au Règlement de zonage nº 92-2005 et amendements***

Monsieur Bernard Théoret, propriétaire, soumettent cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation de l'habitation unifamiliale isolée sise au 217-B, rang du Haut-de-la-Rivière Nord, portant le nº de lot 1 593 442 et située en zone nº 515.

***Nature et effet de la demande :***

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet d'autoriser l'implantation du bâtiment susmentionné à une distance de **4,28 mètres** de la ligne de lot avant, alors que le norme actuellement en vigueur au Règlement de zonage nº 92-2005 et amendements fixe plutôt cette marge de recul à un minimum de **10 mètres**, ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de **5,72 mètres** sur la norme actuellement en vigueur.

Le tout, tel que décrit et illustré au plan projet d'implantation préparé par Jean-Sébastien Chaume, arpenteur-géomètre, en date du 21 octobre 2026 et portant le numéro 1848 de ses minutes.

Fait à Saint-Césaire ce 26 octobre 2026.

Nancy Bernier,
greffière